

En signant ce document, le demandeur s'engage à utiliser la subvention ECC conformément aux instructions et à fournir un compte-rendu scientifique complet à l'issue de son utilisation.*

NOM DU CHERCHEUR :

DATE ET SIGNATURE :

En signant ce document, l'agent comptable s'engage à gérer la subvention ECC et à fournir un rapport financier à l'issue de son utilisation.

NOM DE L'AGENT COMPTABLE :

DATE ET SIGNATURE :

En signant ce document, le responsable de la structure s'engage à ce que le chercheur demandeur et l'agent comptable en charge de la subvention respectent leur engagement et rendent les éléments demandés en conformité.

NOM DU/DE LA RESPONSABLE DE LA STRUCTURE :

DATE ET SIGNATURE :

UN COMPTE-RENDU FINANCIER (tableau récapitulatif + signature de l'agent comptable) et
UN COMPTE-RENDU SCIENTIFIQUE devront nous être adressés **avant la fin du mois de Janvier 2023.**

L'aide financière du GEFLUC devra être mentionnée dans les différentes communications (publications, congrès...)

La subvention est allouée pour 1 an maximum et est à utiliser **AVANT LE 31 DECEMBRE 2022.**

Les dépenses non-conformes au devis **prévisionnel** **sont susceptibles de faire l'objet d'un remboursement aux Entreprises contre le Cancer (GEFLUC).**

Cette subvention **NE PEUT EN AUCUN CAS** être utilisée pour les dépenses suivantes:

- **La rémunération du personnel ou l'octroi d'une bourse**
- **Les frais de mission et de congrès**
- **Les frais de gestion.**